

Info-pêche No 72

Bulletin d'information de l'AGSP - paraît trois fois par an - gratuit - 06/2015

Page 1	Editorial - La pêche ... bien plus que capturer des poissons !
Page 2	Ensemble ... c'est mieux - Pro Natura, WWF et AGSP collaborent
Page 3	P'tites Nymphos - Brèves de la pêche
Pages 4-5	Une députée questionne le CE - STEP transfrontalières et sécurisation de la Jonction
Page 6	Concours « Galerie de truites » - Envoyez vos photos de truites à FIBER
Page 7	Etude - Les poissons des lacs de Poschiavo et de Sils sous la loupe
Page 8	Micro centrale sur l'Arnon (VD) - Faire recours ? ... même pas peur !
Page 9	Bienvenue aux tessinois - La FTAP de retour au sein de la FSP
Pages 10-11	Nouvelles de la FSP - Dernières actualités de la faîtière nationale
Page 12	Adhérez aux sociétés membres de l'AGSP

Editorial

Parler pêche ... à quoi bon ?

Dans l'imaginaire collectif, les pêcheurs sont des gens sympathiques qui fréquentent les cours d'eau dans le calme et la quiétude. Si la première assertion est véridique, la seconde est doublement fautive.

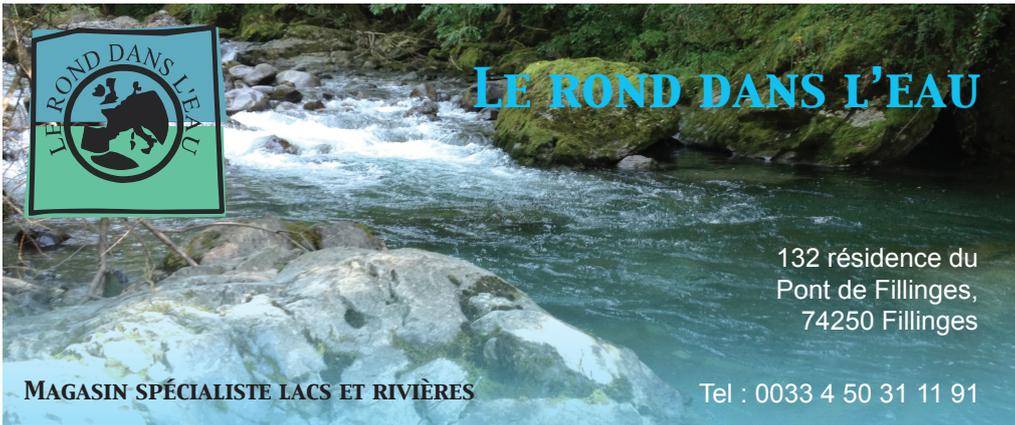
D'une part, la pêche de loisir est une activité dans laquelle les pêcheurs se confrontent à des émotions intenses et uniques, qui vont de la déprime profonde à l'euphorie la plus extrême.

D'autre part, la présence des pêcheurs le long des cours d'eau genevois n'est pas la conséquence d'une simple contemplation de la nature, mais le résultat d'un intense et continu travail pour que l'exercice de la pêche et les habitats des poissons soient maintenus, voire améliorés. Les pêcheurs travaillent ainsi sans relâche pour que les cours d'eau restent accessibles et pour que la qualité de l'eau progresse. Ils luttent pour que les poissons puissent circuler librement le long de nos rivières, et rêvent d'un Rhône sans barrages et sans éclusées.

Dans un canton aussi urbanisé que Genève, où presque tous les cours d'eau, sauf la Seymaz, reçoivent leur eau d'un canton ou d'un pays frontalier, le maintien d'une pêche de loisir de qualité est donc souvent ardu, et les pêcheurs sont parfois proches de la crise de nerf !

Les textes publiés sur le blog latetesousleau.blog.tdg.ch (dont deux figurent dans cet Info-pêche en p. 2), ont pour unique objectif de rendre visibles les multiples difficultés auxquelles sont confrontés les pêcheurs lorsqu'ils travaillent pour que subsistent dans nos cours d'eau des poissons inféodés aux eaux limpides et pures. L'enjeu est de taille: agir pour que développement économique et environnement de qualité ne soient pas incompatibles.

C. Ebener - président de la Commission de la pêche



LE ROND DANS L'EAU

132 résidence du
Pont de Fillinges,
74250 Fillinges

MAGASIN SPÉCIALISTE LACS ET RIVIÈRES

Tel : 0033 4 50 31 11 91

Centre Nature de Pro Natura du Vallon de l'Allondon : pêcheurs bienvenus !

Après plus d'un an de travaux de restauration des Granges de Malval, Pro Natura Genève a ouvert son nouveau Centre nature au Vallon de l'Allondon. Le bâtiment accueille le public sur deux étages. Au premier, les activités d'éducation à l'environnement sont à l'honneur. Une salle de séminaire à la pointe de la technologie y trouve également sa place et peut être louée par des entreprises ou des particuliers. Au rez, ce sont les activités de restauration qui se déploient, avec un espace d'accueil, un espace café et surtout, une salle de restaurant entièrement rénovées, pour le plus grand plaisir des yeux et des papilles.



Pro Natura Genève souhaite profiter de ce magnifique lieu pour contribuer à la protection de la nature. Cet objectif passe par des activités de sensibilisation, particulièrement auprès du jeune public. Les pêcheurs n'auront pas à s'inquiéter

de la présence de l'association dans le Vallon, puisque celle-ci reconnaît que les pêcheurs sont eux-mêmes impliqués pour la protection des milieux et des espèces. Des synergies pourront donc être envisagées avec l'association, la moindre de celles-ci étant de profiter d'un rafraîchissement sur la terrasse des Granges !

WWF, Pro Natura et l'AGSP questionnent les SIG au sujet du Rhône genevois

Les sections genevoises du WWF et de PRO NATURA ainsi que l'AGSP, organisations concernées par la mise en oeuvre de la Loi révisée sur la protection des eaux, ont envoyé un courrier commun aux SIG leur demandant de re-évaluer leur impact global de l'exploitation du Rhône et d'abandonner les éclusées liées à la production de courant de pointe. La réponse des SIG est jugée insatisfaisante. En effet, le courrier se contente d'énoncer l'ensemble des études rendues publiques sur le sujet, mais n'évoque pas l'impact global de l'exploitation du Rhône et sur ce que l'AGSP entend demander aux SIG, à savoir des mesures rapides et concrètes en terme de libre circulation sur le Seujet (passe à poissons et cycle « poissons » de l'écluse).

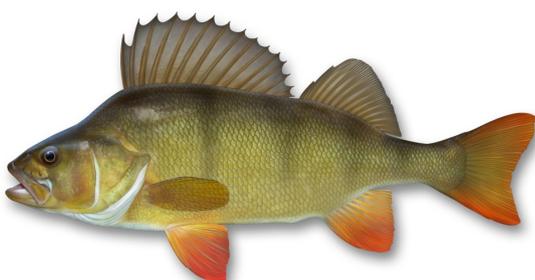
Le courrier met en avant la totale transparence de SIG, mais oublie que le représentant de l'AGSP à la CP attend depuis des mois des informations sur les conditions dans lesquelles les centrales du Seujet et de Chancy-Pougny ont obtenu leur certification Naturemade Star.

L'arrêt des éclusées liées à la production de courant de pointe n'est pas mentionnée dans ce courrier, ce qui tend à confirmer que les SIG n'entrent en matière que sur une augmentation du débit minimal du Rhône en hiver, alors que les éclusées liées à la production du courant de pointe ont été à juste titre évaluées comme très négatives dans les diagnostics établis par le canton sur la base d'une méthodologie de la Confédération. Dans ces conditions, l'AGSP persiste et signe, et demande :

- L'arrêt des éclusées liées à la production de courant de pointe.
- Une correction rapide de l'échelle à poissons du Seujet permettant une libre migration des poissons 365 jours par an.



Barrage du Seujet: le verrou piscicole du Rhône genevois



RAMPINI

CONSTRUCTION

P'TITES NYMPHOS

Agenda 2015

Passeport-vacances: samedis 18 juillet et 15 août

Journée Suisse de la Pêche: samedi 29 août

Séance d'info « Rassemblement »: lundi 14 sept.

Fermeture petites rivières: dim. 27 septembre

Fermeture salmonidés Léman: dim. 11 octobre

Fermeture Rhône(1-2-3) et Arve: dim. 29 nov.

3e correction du Rhône: les pêcheurs valaisans soulagés par le OUI des urnes

Aux dires du président sortant de la FSP, Roland Seiler, c'est «la cerise sur le gâteau». En effet, les opposants, notamment des paysans et l'UDC Valais, à la 3e correction du Rhône valaisan ont finalement échoué devant le peuple à transformer le fleuve en simple «évacuateur de crues». Voilà une belle victoire contre ceux qui veulent dominer la nature en canalisant encore davantage les cours d'eau.

Un élu ... pêcheur !

Michel NARGI (PLR) a été élu au Conseil municipal de la Ville de Genève. Membre de la Commission de la pêche où il représente le PLR et président de l'Amicale des pêcheurs du Léman (APL), Michel mérite toutes nos félicitations et notre soutien en tant que nouveau Conseiller municipal mais également pêcheur au sein du Parlement de la Ville de Genève.



BOUTIQUE DU PECHEUR

4, quai du Rhône

CH - 1205 Genève

Tel : +4122 329 16 29 Fax : +4122 321 66 32

Email : info@boutiquedupecheur.ch

Internet : www.boutiquedupecheur.ch

Fishing Shop

... que feriez-vous sans moi ..?



La Protection Suisse des Animaux attaque à nouveau à la pêche de loisirs

Avec la question « La pêche rend-elle les enfants agressifs ? », les "animalistes" ne savent plus quoi faire pour nous mettre des bâtons dans les roues. Préférez-vous des enfants en contact avec la vraie nature et éduqués aux choses de la vie (comme tuer correctement un poisson capturé qu'ils vont apprêter et déguster ensuite) ... ou des gamins qui jouent à des jeux de "baston" hyper violents sur leurs consoles en se gavant de sucreries tout aussi malsaines que leurs jeux ? Poser la question c'est y répondre ! Marre de ces donneurs de leçons qui ne savent pas de quoi ils parlent et qui probablement n'organisent jamais rien à l'intention de la jeunesse qui aurait pourtant particulièrement besoin aujourd'hui de se retrouver dans le monde réel ... et pas virtuel !!

La Seymaz se fait mousser

La fête des « matus » du Collège Claparède a joué un vilain tour à la rivière La Seymaz qui coule à proximité de l'établissement scolaire. En effet, le technicien pêche et les gardes effectuant une pêche électrique sur le cours d'eau ont constaté une quantité de mousse inquiétante dérivant à la surface de l'eau. En fait, la mousse provenait de la fête des collégiens de 4e année qui n'avaient pas trouvé meilleure idée que d'inonder le préau de l'école avec de la mousse produite pour l'occasion ... et qui est naturellement parvenue dans la rivière par les canalisations d'eau claires. Le niveau « zéro » de conscience écologique de nos futures « élites » est pour le moins inquiétant ! Et aussi celui des adultes qui les encadrent ...

Rassemblement des pêcheurs genevois : c'est pour bientôt !

Le processus de consultation et l'élaboration des statuts de la nouvelle entité qui regroupera l'AGSP et la FGSP ainsi que toutes les sociétés de pêche genevoises qui désirent s'y associer ... avancent bon train. Une séance d'information au niveau des présidents et membres des comités aura lieu le **lundi 14 septembre 2015 à 19h45** au Centre sportif de la Bécassière à Versoix. Le No 73 de l'Info-pêche d'octobre 2015 reviendra largement sur ce rassemblement qui vise notamment à réunir les forces de la pêche à Genève.

Dis papa, ça veut dire quoi CERN ??

CERN ? c'est le Clan Exterminateur des Rivières Naturelles ...

STEP de Villette et assainissement transfrontalier des eaux usées : où en est-on ?

Extraits de la question posée au Conseil d'Etat le 21 mai 2015 par la députée au Grand-Conseil Christina MEISSNER (UDC), que nous remercions vivement pour son investissement et soutien face aux problématiques de nos cours d'eau.

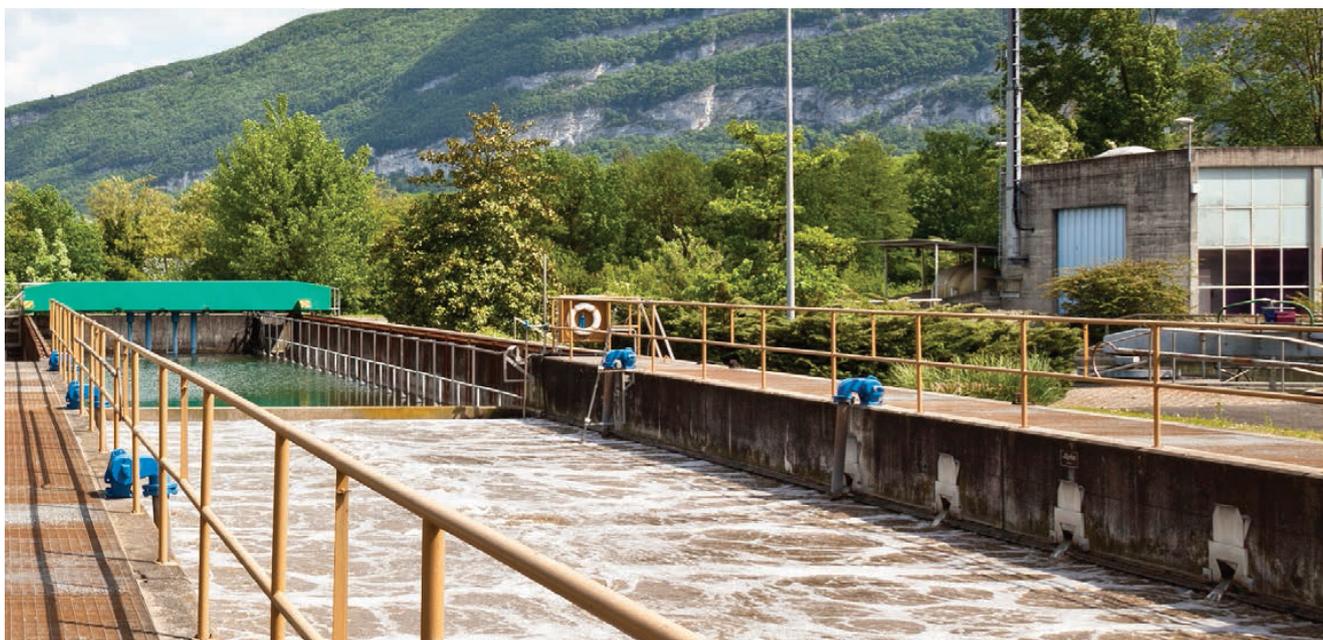
La qualité de l'eau demeure le grand enjeu du Grand Genève. Entre l'augmentation des taxes d'assainissement pour le traitement des eaux et le franc fort, la collaboration et les efforts de ces dernières années en matière de gestion transfrontalière des eaux risquent d'être anéantis. Alors qu'il n'a jamais été autant question de l'agglomération franco-valdo-genevoise, verra-t-on encore la réalisation de projets de traitement des eaux usées transfrontaliers à l'exemple de celui qui a abouti à la construction de la station d'épuration des eaux usées (STEP) de Bois de Bay ? La galerie de Chouilly, construite entre 2006 et 2009 (...) a permis d'acheminer les eaux usées du Pays de Gex là où le milieu récepteur pouvait absorber sans dommage environnemental l'effluent d'une STEP, à savoir le Rhône. L'Allondon, en a largement profité. Personne ne veut voir les effluents des STEP françaises se déverser à nouveau dans l'Allondon ou d'autres rivières renaturées à grands frais et déjà préteritées par le manque d'eau. Les pêcheurs en rivière encore moins que tout autres.

En mars 2009, ces pêcheurs dénonçaient la vétusté de la (STEP) de Villette (gérée par SIG), notoirement sous-dimensionnée par rapport au volume d'eaux usées qu'elle doit traiter, et qui pollue donc l'Arve avec ses rejets insuffisamment épurés. L'Etat avait alors annoncé qu'il était conscient du problème, et que la construction d'une nouvelle STEP était planifiée, avec une mise en service annoncée vers 2015.

En 2012, il était question de regrouper la STEP française d'Ocybèle qui traite les eaux d'Annemasse, avec celle de Villette, qui récolte les eaux usées de 12 communes genevoises, en vue de ne construire qu'une seule STEP qui traiterait les eaux usées issues des deux côtés de la frontière. Hélas, l'Etat, constatant la difficulté de faire avancer ce dossier en France, a renoncé à ce projet d'ouvrage commun. Les SIG ont dès lors engagé une étude en vue de réaliser, d'ici à 2018, une nouvelle STEP à Villette.

En septembre 2014, on apprenait par le biais du Schéma de protection, d'aménagement et de gestion des eaux (SPAGE) Rhône-Arve, que la date de la mise en service de la nouvelle STEP de Villette serait plus tardive qu'annoncée précédemment, en raison de problèmes liés à l'achat de la parcelle.

Tandis que les discussions s'éternisent, les effluents des deux installations obsolètes actuelles (Ocybèle et Villette) continuent à dégrader les eaux de l'Arve genevoise. Le sommet a été atteint lors des crues de mois de mai 2015. La STEP de Villette a carrément été mise hors service avec pour conséquence un déversement direct dans les eaux de l'Arve de 50'000 équivalent-habitants d'eaux usées. La STEP d'Ocybèle a sans doute elle aussi contribué à sa part de rejet d'eaux usées non traitées... Sachant qu'on prélève en aval l'eau de cette même rivière pour alimenter la population en eau potable, il y a de quoi s'inquiéter.



Bassins extérieurs de la STEP de Villette

Dans sa réponse à ma **question 172** du 26 février 2014 intitulée Traitement des eaux usées du Pays de Gex : vers une révision de la convention transfrontalière au détriment de qui ?, le Conseil d'Etat écrivait « **Tant la Communauté de communes du Pays de Gex, qui n'a plus d'installations de traitement de ses eaux usées sur territoire français, que Genève ont tout à gagner pour poursuivre une collaboration transfrontalière. La poursuite de cette collaboration transfrontalière est également valable pour le Genevois haut-savoyard** ». Mes questions sont donc les suivantes :

- 1) Le Conseil d'Etat peut-il nous dire où en est la révision de la convention transfrontalière en matière d'assainissement des eaux ?
- 2) Considérant que l'on est passé d'une mise en service potentielle de la nouvelle STEP de 2015 à 2019, puis encore plus tard si l'expropriation était lancée...à quand la rénovation et/ou la mise en service de la nouvelle STEP de Villette ou la reprise des négociations pour une STEP transfrontalière ?
- 3) Le Conseil d'Etat peut-il nous informer des intentions françaises en matière de rénovation/construction de STEP sur le territoire du Pays de Gex et du Genevois haut-savoyard notamment « Ocybèle » ?

Commentaire de l'AGSP

Quelles réponses attendre du Conseil d'Etat ??

(MP) A la parution de cet Info-pêche 72, la réponse du Conseil d'Etat n'était pas encore parvenue à l'intéressée. On peut cependant **malheureusement redouter un peu le même style de réponses** que celles déjà apportées par le même Conseil d'Etat à deux autres questions de la même députée (dont une en octobre 2013 déjà) sur la **Sécurisation du site de la Jonction**. En effet, dans ce dossier très proche, puisqu'il traite de nos cours d'eau et des problématiques environnementales qui les concernent directement, le Conseil d'Etat relève dans sa réponse du 28 mai 2015 à la question déposée le 8 mai 2015 que finalement la crue centennale de l'Arve n'a pas conduit à des pertes humaines (Ndlr: c'est en effet heureux), et que les dégâts subis, même s'ils sont importants, restent limités par rapport à l'ampleur de l'évènement.

Le Conseil d'Etat poursuit en précisant que les études attendues auparavant pour la fin 2014 ont pris un léger retard, qu'elles se poursuivent et que le dossier est complexe et qu'il faut patienter, que le comité de pilotage doit se réunir d'ici au début de l'été, que les mesures de protection devront faire l'objet d'une clé de répartition entre les trois partenaires que sont la Ville de Genève, les SIG et le canton N'en jetez plus !!!

Bref, il faut que la société civile patiente, que les problèmes urgents évoqués il y a déjà bientôt 2 ans et connus déjà depuis 15 ans, peuvent finalement attendre encore un peu... alors que la crue centennale de l'Arve nous a rappelé à quel point ces problématiques doivent être traités avec la plus grande célérité et que, comme le dit si bien Christina Meissner : « **La Nature a la fâcheuse habitude de ne pas s'aligner sur l'agenda des Hommes** ». Il s'agit de prendre ces crues comme un signal !!



Au plus fort de la crue, 905 m3/seconde déferlent à la Jonction

Galerie de truites : participez au concours FIBER !!

Par Bänz Lundsgaard-Hansen - directeur de FIBER (Bureau suisse de conseil pour la pêche)

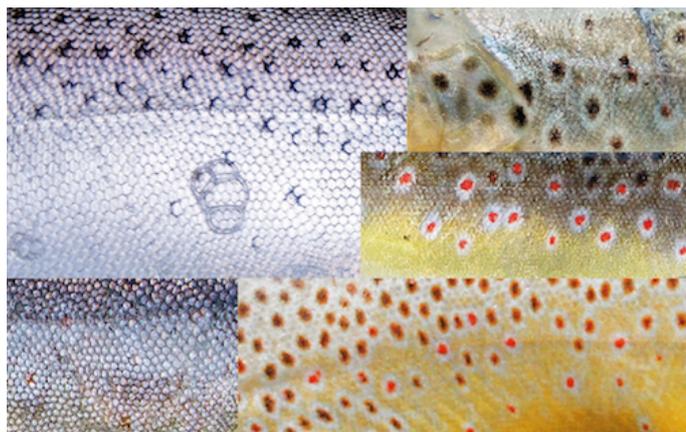
http://www.fischereiberatung.ch/index_FR

La Suisse abrite plusieurs espèces de truites et une myriade de populations locales qui se distinguent les unes des autres par leurs caractéristiques morphologiques, comportementales et génétiques. Bien que la truite soit commune en Suisse et qu'elle y occupe les habitats les plus variés, elle subit des menaces bien réelles. En banalisant le milieu, le bétonnage des rivières a fait disparaître une grande partie de ses habitats privilégiés et les multiples interruptions de la continuité physique des cours d'eau et du transport des sédiments posent un problème pour sa reproduction. D'autre part, les poissons non autochtones introduits par les alevinages peuvent menacer la faune sauvage adaptée aux conditions locales par effet de compétition et de pollution génétique.



Chaque personne équipée d'une canne à pêche et d'un appareil photo peut contribuer à sa façon à l'étude et à la protection de nos truites. Pour nous aider, il vous suffit de photographier vos prises et d'envoyer les photos au bureau de conseil pour la pêche en veillant à bien préciser le cours d'eau.

L'important n'est pas ici de montrer qui a réalisé la plus grosse prise – toutes les photos ont leur valeur.



Nous espérons, par cette galerie de photos, montrer toute la beauté et la diversité des truites de suisse, même à ceux qui ne pêchent pas, et ainsi motiver le plus grand nombre à défendre nos lacs et rivières.

Un tirage au sort sera effectué fin 2015 parmi tous ceux qui nous ont envoyé des photos. 1er prix: une caméra subaquatique étanche « Water-Wolf », 2e prix: un bon d'achat d'une valeur de 150.- CHF. De plus, un jury sélectionnera la plus belle photo et récompensera son auteur d'un bon d'achat de 100.- CHF et sa photo sera publiée dans Petri Heil au début 2016.

Remarque importante : pour l'instant, très peu de Romands ont participé à ce concours. N'hésitez donc pas à y prendre part en envoyant vos photos par Email à l'adresse: fiber@eawag.ch en communiquant votre adresse postale ainsi que le cours d'eau d'où provient la truite photographiée.

Alejandro Delieutraz

Articles de pêche
Route de Suisse 22
1290 Versoix CH

ARTICLES de PÊCHE
VERSOIX

Tél. 0041 (0)22 7555441 Fax 0041 (0)22 7555442
Natel: +4179 5123247

A photograph of a person in a red shirt sitting in a green boat on a body of water, fishing with a rod and reel. The background is a light blue sky and water.

www.articles-peche.ch

versoix@articles-peche.ch



Les poissons autochtones menacés en Engadine et en Val Poschiavo

(Source : FAUNEiNFO No 2 – avril 2015)

Vingt-six lacs ont été étudiés entre 2010 et 2014 dans le cadre du « Projet Lac ». Au total, plus de 60 espèces de poissons ont été recensées. En 2012, une coopération avec le service de la chasse et de la pêche du canton des Grisons a permis d'inclure les lacs de Sils en Engadine et de Poschiavo dans cette étude. Les résultats, aujourd'hui disponibles, révèlent que ces deux lacs abritent des communautés de salmonidés très intéressantes sur le plan halieutique. Leur faune d'origine, telle qu'elle est décrite dans les sources historiques, a cependant été fortement influencée par l'introduction de poissons en provenance d'autres bassins versants, notamment des ombles chevaliers, des cristivomers (ombles du Canada) et des truites fario. Les analyses génétiques ont montré que ces poissons introduits s'étaient croisés avec les poissons indigènes, causant de lourdes pertes de biodiversité. Ainsi, **la truite lacustre autochtone** du lac de Poschiavo a quasiment perdu toute sa spécificité et les **truites marbrées** (*Salmo marmorata*) et **adriatiques** (*Salmo cenerinus*) trouvées dans ce lac seront sans doute bientôt les dernières de leur espèce en Suisse. Une lueur d'espoir cependant : au lac de Sils, la population autochtone de **truites danubiennes** (*Salmo labrax*) a pu se maintenir tant bien que mal malgré les alevinages effectués avec des truites de souche atlantique. Pour elles aussi, ce lac est le dernier habitat connu en Suisse.

Pêcheurs et chercheurs : des approches et des résultats différents

Selon le constat des pêcheurs, les captures d'ombles chevaliers ont fortement chuté ces dernières années dans le lac de Sils pendant qu'elles augmentaient de façon spectaculaire dans le lac de Poschiavo suite à son apparition dans ce dernier au début des années 2000. Aujourd'hui, les captures sont ainsi cinq fois plus nombreuses dans le lac de Poschiavo que dans celui de Sils. L'un des objectifs du projet était donc d'identifier les zones occupées par les ombles dans le lac de Sils et de déterminer la cause du déclin apparemment si dramatique de leur population. Fait surprenant, les résultats des pêches au filet effectuées de façon standardisée par les scientifiques ont livré une image toute différente : ils indiquent ainsi qu'à l'heure actuelle, **la densité d'ombles chevaliers du lac de Sils est comparable à celle du lac de Poschiavo.**



Le manque de captures ne semble donc pas être entièrement dû à une baisse d'effectifs. De même, les ombles des deux lacs étaient de taille comparable, ce qui semble exclure un problème de croissance. L'explication la plus vraisemblable serait donc une plus grande difficulté de capture des poissons. Celle-ci pourrait par exemple être due à des différences de comportement vis-à-vis de la prise et de la recherche de nourriture.

Une référence pour pouvoir suivre les évolutions futures

L'inventaire systématique et standardisé effectué dans le cadre du «Projet Lac» pourrait servir de référence pour l'avenir. L'effet d'une modification des paramètres écologiques, suite par exemple à une utilisation des lacs pour la production d'électricité par pompage-turbinage, peut ainsi être mesuré a posteriori sur les populations de poissons. Au lac de Poschiavo, les pêches représentatives montrent que les truites sont principalement capturées à proximité des rives, en eau peu profonde, alors que les ombles privilégient les profondeurs situées entre 20 et 40 m. Les deux espèces les plus importantes pour la pêche affectionnent donc les milieux les plus susceptibles d'être affectés par une utilisation du lac à des fins de pompage-turbinage : les zones proches de rives s'assècheraient de façon récurrente suite à la montée et à la baisse du niveau de l'eau et, entre 20 et 40 m de profondeur, les eaux du lac subiraient un réchauffement pouvant atteindre 4 °C. Il est donc fort probable qu'une telle exploitation du lac de Poschiavo se répercute sur la taille de ses populations de poissons.



Les gorges de Covatannaz sur l'Arnon sauvées (pour l'instant)



Le Tribunal cantonal vaudois a donné raison à trois associations opposées à la construction d'une nouvelle centrale hydroélectrique sur l'Arnon dans les gorges de Covatannaz. La faible production d'une microcentrale ne justifie pas l'atteinte à ce cours d'eau qui s'écoule entre Sainte-Croix et Vuiteboeuf.

Pro Natura, le WWF et la Société vaudoise des pêcheurs en rivière SVPR avaient déposé un recours contre la concession que le Département de la sécurité et de l'environnement du Canton de Vaud avait octroyé pour turbiner les eaux de l'Arnon. Le Tribunal a jugé que la faible production attendue, soit 1.78 GWh par année, est insuffisante pour justifier l'atteinte à un cours d'eau encore à l'état naturel qui, de plus, s'écoule dans des gorges de grande valeur paysagère. Cette production électrique n'aurait couvert les besoins totaux en électricité que de seulement deux cents quarante-trois personnes.

Les associations accueillent cette décision de justice avec satisfaction car les gorges de Covatannaz conserveront toutes leurs valeurs naturelles et paysagères et ne subiront pas des travaux importants qui auraient été nécessaires pour construire une conduite longue de 1'300 mètres. Les nombreux promeneurs et amoureux de la nature qui parcourent ces gorges apprécieront ce sauvetage. Les associations précisent qu'elles ne sont pas opposées par principe à de nouvelles petites centrales de production hydrauliques pour autant qu'elles ne portent pas atteinte de façon importante à l'équilibre biologique des ruisseaux et des rivières.

« Nous sommes très satisfaits de ce jugement car toute centrale hydraulique produit des impacts sur les cours d'eau, même les microcentrales. En Suisse, 95% des cours d'eau subissent des prélèvements pour la force hydroélectrique. Il faut donc renoncer à sacrifier les dernières rivières encore naturelles si c'est pour produire si peu d'énergie » déclare Michel Bongard, secrétaire de Pro Natura Vaud.

Du côté du WWF Vaud, Lucie Dupertuis, secrétaire régionale a réaffirmé que « Nous soutenons la production d'énergie renouvelable, mais il s'agit d'être cohérent. Développer l'hydraulique en construisant des installations qui ne survivraient pas sans la RPC et pour une production insignifiante n'est pas la voie à suivre. Il faut avant tout améliorer l'efficacité des installations existantes et privilégier d'autres sources d'énergies renouvelables aux potentiels beaucoup plus intéressants. »

Pour Guy-Charles Monney, président de la SVPR, « Les pêcheurs sont satisfaits de cette décision. Je me félicite du partenariat entre ONG qui démontre que nous sommes des interlocuteurs incontournables dans les réflexions et discussions en regard de ce type de projet. »

Dernières nouvelles : un recours contre cette décision a été déposé par les « turbineurs » au Tribunal Fédéral ... l'affaire n'est donc pas terminée et nous vous tiendrons au courant de son évolution.



 **Implenia** Spécialistes travaux lacustres.

Implenia conçoit et construit pour la vie. Avec plaisir.

www.implenia.com

La Fédération cantonale tessinoise rejoint à nouveau la FSP ...

Bienvenue à nos ami-e-s pêcheuses et pêcheurs tessinois !

La Federazione Ticinese per l'Aquicoltura e la Pesca FTAP fut fondée en 1913 et adhéra une première fois à la FSP en 1917 pour la quitter en 1979 après une période de 62 ans durant laquelle elle accueillît 3 Assemblées des délégués (en 1938, 1946 et 1963).

La FTAP est présidée depuis 2005 par le Dr. **Urs Lueschinger**, dont la présidence très active et compétente fut confirmée à nouveau en 2014 à l'occasion du centenaire de la FTAP. C'est notamment à son initiative, soutenue par son comité directeur, que la Fédération tessinoise a décidé lors son AD du 28 février 2015 de demander son adhésion à la faîtière nationale.



Un des points forts de l'Assemblée des délégués de la FSP du samedi 13 juin 2015 à Naters fut donc **l'admission** de la fédération tessinoise FTAP à la FSP. C'est à **l'unanimité** que les délégués ont accepté la proposition d'adhésion et cela constitua le parfait cadeau de départ pour le président central sortant Roland Seiler, qui s'est investi avec succès pour le renforcement des effectifs des membres. Avec la FTAP forte de plus de 4'000 membres répartis dans 14 sections, le canton du Tessin arrive en seconde position des fédérations cantonales de pêcheurs pour le nombre de membres, juste après la fédération du canton de Berne. La FSP atteint désormais 31'000 pêcheurs fédérés. Conséquence directe de cette nouvelle admission, **Gianni Gnesa** de Locarno, rejoint le bureau directeur de la FSP.



Pêcher au Tessin

Le canton du Tessin a adopté depuis 2015 une nouvelle réglementation de la pêche. En fait, le Tessin s'est adapté aux réglementations déjà en vigueur depuis quelques temps dans le reste de la Suisse et, pour les lacs, elle est aussi le résultat d'une négociation entre la Suisse et l'Italie visant l'adoption de réglementations communes sur les lacs de Lugano (Ceresio) et le lac Majeur (Verbano). Ci-dessous les plus importantes modifications en vigueur depuis 2015:

- 1) Pêche au moyen d'un **hameçon avec ardillon interdite sur tous les cours d'eau**
- 2) Pour les lacs : une limite du nombre de **captures par jour** a été fixée pour 6 espèces de poissons pêchés dans les lacs de Lugano et Majeur = 50 perches, 15 coregones, 5 truites ou ombles-chevaliers, 5 sandres et 2 brochets.
- 3) **Un moratoire de capture de l'ombre commun** (*Thymallus thymallus*) est décrété sur tous les cours d'eau du Tessin afin de favoriser la réintroduction de l'ombre commun de souche autochtone.
- 4) Interdiction définitive de la "Spaderna" pour la pêche en lac (il s'agit d'une ancienne technique de pêche traditionnelle qui utilise une ligne dormante avec plusieurs hameçons munis de vers ou de vifs qu'on laisse pêcher pendant la nuit et qu'on relève le matin suivant).

Cependant, ce nouveau règlement ne modifie pas le nombre de captures de **12 truites par jour** dans les rivières, ce qui constitue sans doute le nombre de captures journalières le plus élevé de Suisse !

Si les pêcheurs, en particulier les « moucheurs », acceptent volontiers le moratoire sur l'ombre commun sur le Brenno et la Maggia, ils regrettent cependant qu'il soit appliqué aussi sur la rivière Ticino dont les ombres à leur avis se portent bien ... même s'ils ne sont pas de souche autochtone mais avec des limites de capture très protectrices: capture autorisée seulement en octobre et novembre, 2 poissons par jour, taille 40 cm, maximum 20 poissons par saison.

On constate que le Tessin aussi doit s'adapter à la tendance plus protectrice de nos réglementations. On pourrait s'attendre à une légère diminution des effectifs des preneurs de permis suite à ces modifications réglementaires ... à suivre ...



NOUVELLES DE LA FEDERATION SUISSE DE PECHE

Journal Suisse de la Pêche: Mai-Juin 2015 (extraits)

Roland Seiler se retire « un oeil qui rit et l'autre qui pleure »

Pendant six ans, Roland Seiler a dirigé avec un franc succès la Fédération Suisse de Pêche FSP en qualité de président central. Après avoir quitté la présidence le 13 juin à l'Assemblée des délégués, il revient dans cette interview sur son mandat de président (Interview par Kurt Bischof).

Journal Suisse de la Pêche : Roland, tu t'es engagé corps et âme et pour ainsi dire nuit et jour en faveur de la FSP. Est-il difficile de lâcher prise ?

Roland Seiler : Mon retrait était prévu de longue date et ne résonne pas comme un coup de tonnerre dans un ciel bleu. Si je me réjouis d'avoir plus de liberté, je suis aussi gagné par la nostalgie – je m'en vais donc en étant partagé entre le rire et les larmes.

Apparemment la phase finale a encore été très intense ?

Oui, en plus de la campagne contre la maladie fongique *Saprolegnia*, d'un lobbying intensif au Palais fédéral et de nombreuses interviews, il y a eu les assemblées de délégués – je tenais à rendre une dernière visite à un maximum de fédérations cantonales.

Comment se porte la fédération aujourd'hui ?

Grâce à la réforme structurelle menée à bien en 2009, à la création du Centre Suisse de Compétences pour la Pêche CSCP en 2011 et aux membres compétents du bureau directeur, la FSP est à mon sens solide. Nous sommes leaders dans notre domaine clé de compétences. Nous avons en outre réussi à assainir nos finances et à constituer un important « fonds de lutte ». La FSP est en mesure de s'engager dans des campagnes et des référendums.

Quelles sont les deux choses dont tu es le plus fier ?

Au terme d'un combat acharné, nous avons pu obtenir avec la révision de la Loi sur la protection des eaux un très bon contre-projet à notre initiative « Eaux vivantes » – un compromis historique. Et deuxièmement, je me réjouis qu'après les Jurassiens et les Valaisans, les Tessinois aient à leur tour décidé d'adhérer à la FSP. Toutes les fédérations cantonales seront désormais de la partie – cela nous rend plus forts !

Et ta plus grande contrariété ?

Les efforts des lobbys paysans pour empêcher, en partie avec des arguments mensongers, la délimitation de l'espace réservé aux cours d'eau pour les protéger des pollutions par le lisier et les pesticides, sont pénibles. Mais la campagne absurde de la protection des animaux à l'encontre des enfants pêcheurs est aussi un scandale.

Les fédérations et sociétés de pêche ont-elles franchement un avenir ?

Pêcher redevient tendance. Si l'on parvient à faire entrer les jeunes dans les sociétés de pêche, l'avenir de celles-ci est assuré. Je pense que l'opération « Les pêcheurs aménagent le milieu », qui sera lancée l'automne prochain, constitue une opportunité majeure pour les sociétés et fédérations de pêche.

Qu'attends-tu des pêcheurs ?

Qu'ils fassent partie des sociétés et fédérations de pêche, qu'ils respectent le code éthique de la FSP et qu'ils défendent le droit séculaire de capturer et d'exploiter les poissons.

Roland Seiler sans la FSP... c'est presque inconcevable, tu vas certainement t'ennuyer !

Inutile que quiconque se fasse du souci pour moi. Je compte utiliser ce temps libre supplémentaire pour taquiner les corégones dans l'un des lacs bernois, mais j'ai aussi quelques autres idées...



AD du 13 juin 2015 à Naters : Roberto Zanetti est élu « premier des pêcheurs »

Le Conseiller aux Etats soleurois Roberto Zanetti est le nouveau « premier pêcheur » de Suisse. La Fédération Suisse de Pêche FSP l'a élu lors de son Assemblée des délégués à Naters au poste de nouveau président central. Il succède ainsi à Roland Seiler (Berne)

Comme nouveau président central de la Fédération Suisse de Pêche FSP, Roberto Zanetti va poursuivre le chemin déjà tracé par son prédécesseur. Il rappelle : « *Nous sommes une voix qui compte pour la sauvegarde de la vie aquatique, dans l'intérêt de la nature et de la population* ». La Fédération de pêche tient une forme excellente : « *La population est fortement sensibilisée à la protection des eaux et l'intérêt pour la pêche, aussi chez les jeunes, est plus grand que jamais* ». En tant qu'élu du PS, Roberto Zanetti représente le canton de Soleure à la chambre haute et, ayant jadis été Conseiller national, Conseiller d'Etat et politicien cantonal, il dispose d'excellents réseaux.



Roland Seiler est nommé président d'honneur

Roland Seiler s'est engagé durant neuf ans au sein du bureau directeur de la fédération, dont six ans comme président central. Seiler a repris la direction de la fédération à un moment critique et, grâce à une réforme structurelle, organisationnelle et thématique, il a réussi à dynamiser les affaires de la FSP. Sous l'ère Seiler, la FSP a bâti sa réputation de représentante tenace mais pragmatique des milieux aquatiques. La fédération a prouvé à plusieurs reprises sa capacité de mobilisation. « *Dans le grand public et au niveau politique, la fédération de pêche est une instance respectée* », ajoute le vice-président Charles Kull. L'AD a élu Roland Seiler à la présidence d'honneur en lui adressant une magnifique et émouvante « standing ovation ».



Journée Suisse de la pêche le 29 août 2015 : Chaque société de pêche s'active !

La Journée suisse de la pêche aura lieu le **samedi 29 août 2015**. Cette journée est organisée par les fédérations cantonales et les sociétés régionales de pêche. Elle est faite par et pour la population.

La Journée de la pêche offre aussi la possibilité d'en découvrir davantage sur la pêche de loisirs, la formation, les techniques et les moments de vraie nature. Quelques idées en vrac : un stand d'information sur la population locale de poissons ? Un petit restaurant avec de délicieuses fritures sur la place du village ? Un débat public sur le thème « Protection de la nature – gestion des cours d'eau » ? Une visite guidée de la réserve naturelle

voisine ? Une initiation à l'art de la pêche ? Des trucs et astuces sur la cuisine du poisson ? Lors de la Journée de la pêche, il n'y a (presque) aucune limite à la créativité.

Autocollants et bannières peuvent être commandés gratuitement dès maintenant, des enrouleurs publicitaires peuvent être empruntés pour les manifestations. Envoyer votre demande à : info@sfv-fsp.ch



Votre partenaire de proximité



Génie Civil - Environnement
Travaux spéciaux
Gravière - recyclage matériaux

15, route de Peney-Dessus - 1242 Peney (satigny)/GE - T 022 753 98 00 - F 022 753 98 98 - www.scrasa.ch

Vous n'êtes pas encore des nôtres ?

Qu'attendez-vous pour adhérer à l'AGSP ?

**Qu'un responsable du CERN vienne à la Commission de la Pêche
expliquer comment ils « ne polluent pas » nos rivières ?**

Sociétés membres : Amicale TOS-Lémanique Les Bouvières Les 1+

DEMANDE D'ADHESION (No 72 - Juin 2015)

Nom/ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ Lieu/No Postal : _____

No de tél. : _____ Email : _____

Je soussigné désire devenir membre de l'AGSP ou de l'une de ses sociétés:

- Je désire adhérer à la société : _____ (écrire le nom de la société)
(Votre demande sera transmise au président de la société)
- Je désire adhérer à l'AGSP en tant que membre sympathisant (contribution : 30.- par année)
- Je suis porteur du permis de pêche genevois: lac* rivière *
- Je suis nouveau pêcheur et je désire suivre un cours d'attestation de compétences (Brevet suisse du pêcheur sportif)

Cochez la(les) case(s) souhaitée(s)

* entourez ce qui convient

Lieu et date : _____ Signature : _____

AGSP	PREVEDELLO Maxime	9, Bernex-en-Combes	1233 BERNEX
AMICALE TOS-Lémanique	MAZZOLA Maurice	239, rue de Bernex	1232 CONFIGNON
LES BOUVIERES	HAYOZ Christophe	4b, ch. de l'Aulne	1212 GRAND-LANCY
LES 1+	CASANOVA Thibault	24, ch. des Crêtets	1242 SATIGNY

Site de l'AGSP : www.agsp.ch

Site Ecoles de pêche Genève : www.vulgata.ch

Site de la Fédération Suisse de Pêche : www.sfv-fsp.ch/?L=1